

Le présent document compte 2 pages

LA CORPORATION DE LA VILLE DE HEARST

Procès-verbal de la consultation publique du Conseil tenue le 21 février 2017 à 19h00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de ville, située au 925, rue Alexandra, Hearst, Ontario.

Présents:	Maire	Roger Sigouin
	Conseiller	André Rhéaume
	Conseiller	Daniel Lemaire
	Conseiller	Conrad Morin
	Conseiller	Gérard Proulx
	Conseiller	Claude Gagnon
	Conseiller	Raymond Vermette

CDEH :	Directeur général	Jessy Richard
--------	-------------------	---------------

Personnel :	AEC	Yves Morrissette
	Greffier	Janine Lecours

Maire Sigouin souhaite la bienvenue aux citoyen(ne)s présent(e)s pour faire et/ou entendre les commentaires au sujet de la création d'une corporation de télécommunications municipale dans le but d'offrir le service internet très haute vitesse, de téléphone et de télévision aux citoyens de Hearst.

Le maire demande ensuite à Jessy Richard, directeur de la Corporation de distribution électrique de Hearst, de s'approcher pour faire une présentation du projet proposé. M. Richard effectue une présentation *La fibre optique à Hearst*. Les personnes présentes sont ensuite invitées à faire des commentaires, à tour de rôle. Les personnes suivantes s'approchent.

Victor Lacroix :

M. Lacroix s'informe sur les étapes suivies lorsqu'on parle de tour sans-fil; est-ce qu'elles seront bâties ou louées?

M. Lacroix questionne également à savoir si la Ville offrira le service seulement qu'à l'intérieur des limites de la ville ou si elle envisage s'étendre dans les territoires. Sa question est due au fait que certains entrepreneurs privés ont récemment investi pour offrir le service internet dans les territoires et que la Ville a toujours eu comme politique de ne pas faire compétition avec l'entreprise privée. S'il est question d'agrandissement, les entrepreneurs privés devraient être consultés.

M. Lacroix termine en mentionnant qu'il est pour le projet mais qu'il demeure inquiet de la perte de certains de ses clients.

M. Richard répond qu'au début, le service sera sans fil avec priorité aux citoyens de la ville de Hearst et de Ryland qui n'ont pas encore le service internet et que la fibre sera installée graduellement par la suite.

En ce qui concerne le territoire à desservir, M. Richard affirme que le but du projet n'est pas de faire compétition aux entreprises mais bien de compléter les services offerts. Toute possibilité d'agrandissement sera étudiée en profondeur avec consultation auprès des entreprises privées afin d'éviter une compétition directe.

Jean Noel Frigo :

M. Frigo questionne sur la méthode utilisée pour apporter le service haute vitesse à Hearst, puisque nous ne sommes pas situés dans le « loop ».

M. Richard mentionne que pour le moment, cette information est privilégiée mais qu'elle sera publique en temps et lieu.

Miguel Paquin :

M. Paquin interroge sur les forfaits qui seront offerts et M. Richard mentionne que les clients auront la possibilité d'avoir 10, 25, 50 ou 100 mb/seconde, sans aucune limite de téléchargement.

Léon Lehoux :

M. Lehoux interroge sur la hauteur des fils et la façon dont la fibre sera apportée aux propriétés et M. Richard mentionne que les fils seront placés à la même hauteur que le téléphone et le câble et l'utilisation de sous-contracteurs pour le creusage de petits tranchés au lieu de grosses excavations pour apporter la fibre aux propriétés.

M. Lehoux questionne également comment Hearst pourra offrir le service avec beaucoup moins d'employés que Cochrane, et M. Richard mentionne que ceci est possible en effectuant un partage de main d'œuvre avec la Corporation de distribution électrique et la Ville de Hearst.

Eric Lehoux :

M. Lehoux interroge sur les prix pour les services à être offerts ainsi que la date d'instauration. M. Richard répond que les prix seront compétitifs ou les mêmes qu'actuellement, mais que le service sera grandement supérieur. En ce qui a trait au début des opérations, il est difficile à dire pour le moment; si tout va bien, la fin de 2017 ou 2018.

Yves Proulx :

M. Proulx s'informe si la Municipalité a envisagé le fait que certaines compagnies telles que Northern Tel ou Eastlink pourraient offrir les mêmes services et M. Richard avise que oui, mais que ces compagnies ne sont pas intéressées à investir pour un tel projet dans notre région.

Christian Tousignant :

M. Tousignant questionne à savoir si le service sera offert dans les villages avoisinants, tels Hallebourg, Lac St-Thérèse ou Jogues. Il mentionne que quoique le service offert par Xplornet soit semblable, les forfaits ne sont pas comparables à ceux proposés par Hearst Wi-Fibe. M. Richard mentionne que les possibilités sont illimitées mais que tout agrandissement de territoire devra être étudié au préalable.

Le Maire Sigouin remercie les personnes présentes pour leurs commentaires et ajoute qu'il est grand temps que la communauté se prenne en main pour offrir de bons services à ses citoyens au lieu de pousser les compagnies à le faire pour nous et ce, tout en créant des emplois dans la communauté.

N'ayant plus de commentaires, le maire procède à fermer la consultation publique.

Maire

Greffier

THE CORPORATION OF THE TOWN OF HEARST

Minutes of the public consultation of Council held on February 21st, 2017 at 7 p.m. in the Municipal Council Chambers at the Town Hall, 925 Alexandra Street, Hearst, Ontario.

Present:	Mayor	Roger Sigouin
	Councillor	André Rhéaume
	Councillor	Daniel Lemaire
	Councillor	Conrad Morin
	Councillor	Gérard Proulx
	Councillor	Claude Gagnon
	Councillor	Raymond Vermette

HPDC:	General Manager	Jessy Richard
-------	-----------------	---------------

Staff:	CAO	Yves Morrissette
	Clerk	Janine Lecours

Mayor Sigouin welcomes the persons in attendance to make and / or hear comments on the proposed municipal telecommunications corporation to provide high-speed internet, telephone and television services to the citizens of Hearst.

Mayor Sigouin then asks Jessy Richard, Hearst Power Distribution Corporation General Manager, to present the proposed project: Fibre Optics in Hearst. Attendees are then invited to make comments and the following persons come forward:

Victor Lacroix :

When speaking of wireless towers, Mr. Lacroix asks about the steps to be taken; will they be built or leased?

Mr. Lacroix also asks whether the Town will offer the service within town limits or whether it would extend further in the area. His question relates to the fact that some private entrepreneurs have recently invested to offer internet services in the area and the Town has always had a policy of not competing with the private sector. He mentions that private entrepreneurs should be consulted if expansion is foreseen.

Mr. Lacroix concludes by mentioning he is for the project but remains concerned about the potential loss of some of his clients.

Mr. Richard responds that to start, wireless service will be offered to citizens of Hearst and Ryland who still don't have internet service access and fibre optic would be installed eventually.

With respect to the area to be served, Mr. Richard mentions the project is not to compete with private companies but to complement offered services. Any possible expansion will be evaluated in depth, and there will be a consultation with private companies in order to avoid direct competition.

Jean Noel Frigo :

Mr. Frigo questions the method used to bring high-speed service in Hearst since we are not located in the "loop".

Mr. Richard mentions that this information is private for the time being but will be public in due course.

Miguel Paquin :

Mr. Paquin asks about packages that will be offered and Mr. Richard mentions customers will have the option of getting 10, 25, 50 or 100 megabytes per second without any download limit.

Léon Lehoux :

Mr. Lehoux inquires about the height of the wires and how the fibre optic cable will be brought to properties. Mr. Richard mentions that wires will be placed at the same height as the telephone lines and cable and will use subcontractors to dig narrow trenches instead of large excavations to bring the fibre to buildings.

Mr. Lehoux also questions how can Hearst offer the service with much fewer employees than Cochrane and Mr. Richard states it will be achievable by sharing workforce with the Power Distribution Corporation and the Town of Hearst.

Eric Lehoux :

Mr. Lehoux inquires about the service rates as well as start-up date and Mr. Richard mentions rates will be competitive and/or match current rates but with superior service. However, it is difficult to say at this time when operations will begin but if all goes well, the end of 2017 or 2018.

Yves Proulx :

Mr. Proulx asks if the Municipality considered the fact that companies such as Northern Tel or Eastlink which could offer the same services and Mr. Richard agrees and advises he did check but said companies are not interested in investing in such project, in the area.

Christian Tousignant :

Mr. Tousignant questions whether the service will be offered in neighboring townships such as Hallebourg, Lac Ste-Thérèse or Jogues. He mentions that although the service offered by Xplornet is similar, the packages are not similar to those offered by Hearst Wi-Fibe. Mr. Richard mentions the possibilities are unlimited, but that any expansion of territory will need to be evaluated beforehand.

Mayor Sigouin thanks everyone for their comments and states that it is high time for the community to take charge in providing good services and creating jobs for the citizens instead of pushing companies to do it for us.

With no further comments, the Mayor closes the public consultation.

Mayor

Clerk